

Image not found or type unknown



Succession entre parents et enfants

Par **sudres**, le **09/05/2009** à **00:31**

Bonjour,

Je suis fâché avec mes parents.

Ceux ci veulent vendre une de leur propriété a ma soeur. Faut il mon accord pour que la vente puisse se faire? ais je le droit financierement a quelque chose.

Sous les conseil d'un notaire ils l'ont faite estimée par agence.

Mes parents ont effectivement contacté deux agences qui se sont déplacées, mes parents leurs ont dit qu 'ils voulaient la vendre tant a ma soeur et les agences leurs ont fourni des estimations correspondant exactement a leur demande.

A mon avis elle a été sous estimé. Puis je demandé une contre expertise, ais je un moyen de recours.

Si la vente a lieu puis je me faire représenter par un professionnel?

En vous remerciant.